



[Communiqué] Construire et rénover des bibliothèques, un enjeu majeur des politiques culturelles du XXI^e siècle

17 mars 2016

L'Association des Bibliothécaires de France salue l'excellent travail de synthèse de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) concernant les lacunes et les inégalités territoriales en matière de bibliothèque.

Suite à la parution de ce rapport, **l'ABF appelle l'État à poursuivre son soutien financier en faveur des bibliothèques**, tant pour la construction et la rénovation des équipements, que pour l'innovation numérique et l'action territoriale grâce notamment aux Contrats Territoires Lecture.

L'ABF appelle les élus locaux à construire ou à rénover des bibliothèques qui sont des lieux culturels, éducatifs et sociaux majeurs pour la société du XXI^e siècle.

Le rapport de l'IGB souligne ainsi que malgré les importants efforts consentis par les collectivités locales avec le soutien de l'Etat, il y a encore 11 millions d'habitants qui ne disposent pas d'une bibliothèque à moins de 15 minutes de chez eux, soit 17% de la population. Cette moyenne cache de fortes disparités sur le territoire où cela peut représenter plus de 30% de la population non-desservie par une bibliothèque. Or seul un maillage de bibliothèques mettant chacun à 15 minutes au plus de l'un d'eux, et combinant lieux de proximité et équipements rayonnants, est de nature à répondre à la diversité des besoins tout en garantissant une égalité territoriale.

À cette lacune territoriale vient s'en ajouter une autre tout aussi importante : **l'inadéquation de l'offre existante avec les besoins du territoire**. Il peut s'agir d'une bibliothèque ou d'un réseau communal ou intercommunal dont les mètres carrés sont très insuffisants pour accueillir correctement la population et lui offrir les services qu'elle est en droit d'attendre. Il peut s'agir de bibliothèques dont les moyens financiers sont insuffisants pour renouveler les collections ou pour proposer une programmation culturelle diversifiée. Il peut s'agir de bibliothèques avec un nombre insuffisant de professionnels (ou de bénévoles formés dans le cas des petites bibliothèques).

En outre, il existe encore plusieurs dizaines de villes de plus de 10 000 habitants qui ont des bibliothèques très largement sous-dimensionnées, voire aucune bibliothèque. **L'IGB estime dans son rapport que seulement 30% des habitants bénéficie d'une bibliothèque respectant tous les critères permettant de rendre le meilleur service aux habitants du territoire desservi**. La cartographie faite par l'IGB, avec l'aide des associations professionnelles, est d'ailleurs assez édifiante pour en devenir préoccupante. Il convient d'ajouter à ce sombre tableau la nécessité de rénover les bâtiments construits il y a plus de 10 ans qui ont non seulement vieilli mais dont la conception ne correspond plus aux besoins actuels de décroissance et de convivialité.

La volonté légitime d'une adaptation des horaires d'ouverture au besoin des habitants, pouvant conduire en fonction des moyens et des objectifs à un élargissement de ces horaires, ne doit pas masquer les efforts

restant à accomplir pour l'aménagement du territoire en matière de Lecture Publique. **La recomposition territoriale en cours doit être l'occasion pour les élus et les cadres dirigeants de consolider l'organisation de la lecture publique par une coopération accrue entre les communes et une intervention adaptée des départements.**

Contact

info[at]abf.asso.fr

T 01 55 33 10 30